

Standing Committee of the Hospitals of the European Union  
Comité Permanent des Hôpitaux de l'Union Européenne  
Ständiger Ausschuß der Krankenhäuser der Europäischen Union

SANTÉ • HEALTH • GEZONDHEID

# AGORA



**Les Droits des Citoyens européens  
et la Santé • European Citizens'  
Rights and Health • Het Recht van de  
Europese Burger en de Gezondheid**

BRUXELLES - BRUSSELS - BRUSSEL • 11-12.10.95

**RAPPORT • PROCEEDINGS • VERSLAGBOEK**

Prof. J. MASSION & Prof. K. SCHUTYSER, Ed.

**Dr. I. Riesgo**

Président du Comité Permanent des  
Hôpitaux de l'Union Européenne (HOPE)  
*President of the Standing Committee of  
the Hospitals of the European Union (HOPE)*

Ladies and Gentlemen,  
Mesdames et Messieurs,  
Meine Damen und Herren,  
Dames en Heren,

As president of the Permanent Committee of the Hospitals of the European Union (HOPE) I wish to thank you for my part for having come in great number to this hitherto biennial European health colloquy, of which the idea was launched by our Committee in 1989 when it adopted its HOPE programme (Hospitals for Europe). In the meantime HOPE has become the Committee's acronym.

In ancient Greece the AGORA was a large public place where besides food-stuffs and any product having an economic value, the social and cultural ideas of the time circulated. It was above all the place where the democratically elected political assemblies called "People's Assembly" were held in Athens. During our previous AGORA, in 1993, we were so fortunate to be welcomed not far from this historical Mecca in the capital of Greece.

Since the first AGORA, which was held during the 1991 *Hôpital-Expo* in Paris, we form - like long ago - a "People's Assembly", this time "European" and especially concerned with Europe's health. It is the ideal place for meeting one's European counterpart and creating in this way synergies between all of us, associations or isolated individuals interested in the field of patients' rights, fighting, each in his way, for a "healthier" Europe. I am indeed convinced that this type of gathering can only have a multiplier effect which is essential for constructing a social Europe.

It is by becoming partners in the European community life that our message will be received by the authorities responsible for the field of health at European level. As experts in or promoters of public health, as representatives of patients, professionals and health care institutions we have unmistakably the right to actively participate in decision making on matters concerning us ? At the dawn of the 1996 intergovernmental conference and of the possible adoption of a European Constitution laying down the rights and the duties of the European citizen, it is really time to raise our voice and to intensify the dialogue between all of us and the responsible authorities. Let us hope we persevere in this move and find the means, the dynamism and the synergies required for the regular continuation of the AGORAs et for the active conveyance of our ideas to both the national and European legislators.

C'est à Athènes, lors des conclusions de l'AGORA II, que nous avons choisi le thème de cette troisième AGORA: "Les droits des citoyens européens et la

santé". Pourquoi ce thème? Depuis sa création, notre Comité s'est toujours préoccupé du sort du bénéficiaire des soins hospitaliers et des soins de santé, qu'il n'a jamais cessé de considérer comme l'acteur principal, le sujet de ces soins et non l'objet. En 1979, le CHCE adoptait la Charte du malade usager de l'hôpital, préparée pendant trois ans par sa Sous-Commission Coordination Communautaire. Celle-ci fut portée à la connaissance des organisations européennes de la santé ainsi que des autorités européennes. En 1984, le Parlement européen a ensuite invité la Commission européenne à rédiger une charte du malade. Ce même Parlement a également formulé ses propres recommandations dans la Charte européenne des enfants hospitalisés dans le cadre de laquelle le CHCE a été invité à donner son avis. En 1989, l'OMS s'est également adressée au CHCE pour recueillir ses conseils concernant un projet de déclaration européenne sur les droits du malade en général. Ceci a donné lieu à l'adoption par l'OMS de la Déclaration d'Amsterdam (1994) qui reprend en détail notre charte de 1979.

Depuis l'adoption du Traité de Maastricht et de son article 129 qui confère des compétences particulières à la Commission dans le domaine de la santé publique, il est réjouissant de constater que la situation a fort évolué. Même si le principe de subsidiarité est toujours prédominant en cette matière, la lutte contre le fléau des grandes maladies de notre époque ainsi que la prévention et la promotion de la santé ont fait l'objet de nombreuses décisions européennes. Cette AGORA s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le cadre de la politique de promotion de la santé de l'Union Européenne. En effet, selon HOPE, la promotion et l'éducation aux droits de la santé font partie intégrante de la promotion de la santé.

L'Europe exclusivement économique se transforme donc peu à peu en une Europe plus sociale, en une "Europe du citoyen", dans laquelle les questions relatives à la santé ne cessent de se superposer, particulièrement à l'heure où les autorités nationales se trouvent tiraillées entre l'obligation incontournable de restreindre les dépenses étatiques d'une part et la nécessité d'améliorer la qualité des soins d'autre part. C'est là notre raison d'être aujourd'hui: nous devons unir nos efforts pour que dans toute décision touchant au domaine de la santé, la priorité soit donnée au patient et à ses droits.

Mais l'Europe, ce n'est certainement pas que l'Union Européenne. J'ai déjà fait mention de l'OMS-Europe qui a fait des droits des patients une des priorités de ses actions pour les années à venir. N'oublions cependant pas le travail de longue haleine du Conseil de l'Europe qui nous réserve pour bientôt une Convention de Bioéthique. Celle-ci éclaircira et mettra en application les droits fondamentaux de l'homme dans le domaine de la santé, faisant en effet partie de l'essence-même de l'homme.

Je suis très reconnaissant aux représentants de cette "Trinité de la Santé européenne" d'être des nôtres à cette AGORA.

Nous sommes très honorés également de l'appui, même personnel, du gouvernement belge, du gouvernement flamand (hier soir) et bruxellois (ce soir).

Arrivé à l'heure des remerciements, je ne peux oublier de mentionner le travail de préparation assidu auquel BELGOHOPE, le Comité Organisateur belge, s'est dédié depuis deux ans. Permettez-moi de citer spécialement les noms de Mme Luce Oleffe et Mme Marra, M. Aernoudt, tout comme Mme Joëlle Kamp et tout notre quartier général à Leuven.

Enfin, je tiens à féliciter mon prédécesseur, le Prof. J. Massion, et le Comité Scientifique qu'il a présidé pendant deux ans pour façonner le programme imposant et prometteur de cette AGORA, en étroite collaboration avec le Secrétaire Général à Leuven et notre Sous-Commission Coordination.

Je vous souhaite à tous de vivre une expérience intense dans le haut lieu des droits du citoyen européen qu'est ce Parlement, dont je remercie également les autorités de nous avoir mis à disposition ces locaux et ce "en toute sécurité", comme vous avez pu le remarquer.

A présent je passe la parole au président du Comité Scientifique, le Prof. J. Massion.